

# Appel pour un bulletin de lutttes

Manque d'argent, galères de boulots, difficultés pour payer le gaz et le loyer, pressions des patrons, traque par les administrations...et maintenant état d'urgence ! Y'a de quoi s'énerver, non ?!!

Les boîtes ferment, le chômage augmente et l'État, comme d'hab', aide les patrons et impose des conditions de travail de plus en plus dures et flexibles. Les capitalistes veulent maintenir leurs profits dans cette période de crise : les nouvelles lois tombent les unes derrières les autres pour nous contrôler et nous faire trimer. ANI, état d'urgence, loi Macron, réforme du droit du travail, pacte de responsabilité... offrent toujours plus de cadeaux au patronat, aux actionnaires et, dans le même temps, limitent les petits salaires, réduisent les services publics, les aides sociales, les possibilités de lutter ou de se défendre (devant les prud'hommes ou par des manifestations par exemple) ...

Parallèlement, la CAF et Pôle Emploi multiplient leurs flicages et les radiations : le moindre prétexte est bon pour nous enlever les miettes qu'ils nous lâchent. C'est la marche normale de ce système capitaliste d'exploiter la grande majorité d'entre nous et dans un contexte de crise, de nous serrer la ceinture : c'est l'austérité ! Les chômeurs comme les travailleurs s'en prennent alors plein la gueule !!! Et ils en rajoutent une couche en nous empêchant de nous rassembler, de lutter avec l'état d'urgence.

Rester isolé, c'est aller seul à l'abattoir. Pour tenir, on a besoin de se rencontrer et d'échanger des infos sur les possibilités de débrouilles et de résistances. Face aux administrations, aux propriétaires et aux patrons, on a surtout besoin de construire des rapports de force et de se battre contre les incessantes prises de tête, les radiations, les contrôles, les expulsions et l'exploitation...

Des patrons qui paient pas leurs employés ou qui licencient, la CAF ou Pôle Emploi qui coupent les alloc' pour un quelconque « trop perçu » ou une soi-disant « fraude », des proprios qui refusent de rendre la caution ou augmentent leurs loyers, un huissier qui vient expulser... c'est plus que fréquent !!! A plusieurs, on peut réagir et ne pas se laisser faire !



**Nous avons les mêmes intérêts face à ce système mortifère qui s'attaque aux travailleurs comme aux chômeurs**

**Retrouvons nous pour en discuter**

**Réunion publique**

**pour le lancement d'une feuille de lutttes**

**le 16 janvier à 19h à la Rétive**

**LA RETIVE - 42 faubourg d'Auvergne, Alès**

Sur Alès et les Cévennes, des chômeurs, des RSastes, des travailleurs précaires se réunissent au sein du collectif Exploités-Enervés pour se défendre et reprendre l'offensive. Petit pavé dans la mare, on s'organise pour s'entraider, pour développer la solidarité de classe, pour participer aux luttes sociales...

...Et aujourd'hui on propose la création d'une feuille régulière pour raconter nos emmerdes et nos luttes. Chacun peut témoigner de l'exploitation vécue, de coupures d'allocations, de gaz ou d'électricité, des embrouilles du travail au noir, des galères de papiers, du mépris de certains agents, de la pression de la hiérarchie... Ce bulletin d'échanges, d'informations et de rencontres entre travailleurs, chômeurs... sera un outil qui n'appartient qu'à nous, les exploités qui devons travailler pour vivre ou qui survivons avec (ou sans) les mimima sociaux.

Cette feuille peut favoriser les solidarités, le partage autour des luttes, encourager les rapports de force face aux capitalistes, aux petits chefs et à l'État. Dans une situation, où l'Etat rajoute de la pression avec l'état d'urgence et où les communautarismes et les nationalismes de tous poils sortent leurs nez, il apparaît encore plus urgent de réagir et de partager des expériences et des idées. Parce que parler, c'est déjà retourner la pression et parce que ça fait du bien de réagir à leurs saloperies !

Nous avons dans l'idée de faire un édito et des brèves comme des coups de gueule sur nos galères, des brèves sur les bagarres locales en cours : grèves, occupations, manifestations, résistances individuelles... mais aussi sur les luttes nationales ou internationales qui peuvent nous interpeller. Cette feuille, relais d'infos et support d'échanges, serait distribuée devant la CAF, Pôle Emploi, sur les marchés ou devant certaines entreprises d'Alès et des environs. Ce ne sont que des propositions à discuter lors d'une prochaine réunion publique où nous déciderons ensemble de la constitution et du fonctionnement de cette feuille. Celle-ci ne se veut pas l'organe d'une quelconque organisation ni celui du collectif Exploités-Énervés mais un outil parmi d'autres pour les luttes actuelles et futures des travailleurs comme des chômeurs.

Nous pourrions en parler aux prochaines permanences du collectif Exploités Énervés. Les idées seront les bienvenues et discutées lors de la réunion publique de janvier. Afin de partager nos envies, nos expériences, nos galères, nous y invitons tous ceux et toutes celles qui souhaiteront participer à cette feuille, de toutes les manières possibles (relais d'information, écriture, diffusion...). Cette feuille « XXXX » serait un lien entre nous, travailleurs, RSastes, chômeurs, retraités, handicapés, français ou étrangers, avec ou sans papiers.

## **REUNION PUBLIQUE LE SAMEDI 16 JANVIER 2016 A 19H A LA RETIVE POUR LE LANCEMENT D'UN BULLETIN DE LUTTES SUR ALES ET LES ENVIRONS**



Permanence tous les deuxièmes vendredis du mois à 19h00  
à « La Rétive », 42 faubourg d'Auvergne, Alès.

Mail : [exploites-enervés@riseup.org](mailto:exploites-enervés@riseup.org)  
Site : <http://exploitesenervés.noblogs.org/>  
Collectif exploités-énervés – c/o La Rétive, 42 faubourg d'Auvergne 30100 Alès

## Brèves de l'exploitation et des luttes:

### **VIRTUALISATION DE LA CAF**

La CAF met en place depuis quelques années une « dématérialisation » de ses services. Cela signifie, pour les usagers, l'obligation d'utiliser internet pour communiquer avec un agent ou pour accéder aux informations de la CAF. Et pour cette dernière, les échanges de fichiers sont facilités avec différents services : Trésor public pour les déclarations de ressources, personnel médical pour les déclarations de grossesse, Pôle Emploi pour vérifier que les allocations chômage sont bien déclarées...

D'un côté, c'est l'augmentation des inégalités en fonction de l'accès aux outils technologiques et, de l'autre, la chasse à la moindre défaillance des allocataires dans leurs déclarations.

Mais la CAF dans cette logique ne compte pas s'arrêter là... Dans plusieurs départements pilotes (Bouches-du-Rhône, Val de Marne, Pas de Calais...) les accueils sont fermés. On doit alors prendre rendez-vous via des plates-formes téléphoniques payantes ou internet pour espérer pouvoir rencontrer un employé de la CAF, après un certain temps d'attente.

Même si la CAF est très discrète sur ces mesures, elles sont vouées à s'étendre à tout le territoire national dans les prochains temps. Les fermetures temporaires pour gestion de dossiers ne servent qu'à nous habituer à la généralisation de cette situation. C'est la CAF qui planifie les retards dans le traitement des dossiers : suppression de poste, embauche en CAE...

Tout cela aura comme effet, une fois de plus, de fragiliser les plus pauvres et de décourager un maximum de personnes à obtenir les allocations dont elles pourraient bénéficier.

**macafendirect.fr**

**Radié**

Découvrez les services de la nouvelle agence en ligne de la Caf du **GARD** le **Gardonne** :  
**et la fin des agences réelles**



- > Tchat avec un conseiller
- > Rendez-vous webcam
- > Avatar Léa
- > Foire aux questions...



### **NE PAS SE LAISSER COUPER L'EAU !**

La facture d'eau...quand elle tombe, celle-là, elle fait mal ! Elle est souvent difficile, voire impossible à payer en temps et en heure. Oui, mais il y a ces maudites coupures d'eau ou réductions de débit qui nous pourrissent la vie ! Sauf que c'est illégal :

Depuis l'adoption de la loi « Brottes » et son application par décret n° 2014-274 du 27 février 2014, les distributeurs n'ont plus le droit, ni de couper l'eau aux usagers qui sont en situation d'impayé,

ni d'installer un réducteur de débit (lentillage). Pourtant, ils sont nombreux en France à continuer ces pratiques et notamment, au mois de mai 2015, la Régie des Eaux d'Alès (REAL).

Leur objectif : mettre la pression aux mauvais payeurs, c'est à dire à ceux qui galèrent. Alors, ne nous laissons pas faire ! Ne nous laissons pas couper l'eau !

Des infos sur :

<http://www.france-libertes.org/-Coupure-que-faire-.html>

### **RSA : ÉTRANGERS/FRANÇAIS, NOUS, LES PAUVRES, ON EN PREND PLEIN LA GUEULE ... ÇA VA NOUS FILER LA RAGE !**

Il semblerait que le Conseil Général du Gard avec la complicité de la CAF, tienne à empêcher les personnes originaires d'autres pays européens de survivre en France. Ils leurs refusent systématiquement le RSA ! Alors qu'ailleurs, lorsqu'on est européens, ils demandent déjà qu'on soit en France depuis 5 ans et que l'on ait trimé pendant 1 an mais apparemment, ça ne leurs suffit pas dans le Gard !

La loi est faite de telle façon que ces institutions les interprètent comme ils l'entendent et surtout à leur avantage : celui de faire des économies sur les plus pauvres.

Quand on nous accuse pas de fraude, on serait trop allemands, trop anglais ou je ne sais quoi !

L'argent et les profits des capitalistes n'ont aucun problème pour passer les frontières... alors que pour nous, celles-ci existent encore belle et bien. Là encore, réagir collectivement offre quelques avantages : plusieurs personnes ont retrouvé ou obtenu leurs RSA à la suite d'une petite visite de courtoisie du collectif Exploités Enervés.

En nous y mettant à plusieurs, on peut faire reculer le département ! Aujourd'hui il faut une mobilisation collective des personnes concernées pour créer un rapport de force avec le Conseil Départemental du Gard afin de faire infléchir sa politique restrictive à l'égard des ressortissants européens.

## **GRÈVE DES BUS EDGARD ET TANGO** **ou comment le patronat fait appel à la justice** **lorsqu'il perd le rapport de force !**

Le 27 avril 2015, une grève éclate à la Société des Transports Départementaux du Gard qui assure une bonne partie du réseau de bus EdGard et Tango (à Nîmes). La direction de la STDG avait décidé un gel des salaires et la suppression de certaines lignes de bus qui entraînerait inévitablement des suppressions de postes. Cette grève, qui durera 22 jours et rassemblera jusqu'à 90 % de grévistes parmi les 250 salariés que compte l'entreprise, fut riche en terme de pratiques de lutte.

En effet, rapidement le dépôt de bus nîmois fut bloqué par les salariés et le sera tous les matins pendant 11 jours. Plusieurs actions de blocage ont aussi visées la gare routière de Nîmes. 18 bus resteront bloqués après que les clés et les coupe-batteries aient disparus. L'eau et l'électricité du dépôt seront également coupées. Le 6 mai, lors d'une énième négociation, les locaux sont occupés. Patron et DRH se croient séquestrés et n'osent sortir qu'à 20h50 sous les huées des grévistes. Face à cette détermination, la direction ne tarde pas à faire appel à la justice pour tenter d'enrayer le mouvement.

Le 13 mai, onze grévistes sont convoqués au tribunal civil de Nîmes lors d'une audience en référé pour « entraves à la liberté du travail et à la liberté d'entreprendre ».

Malgré la présence de nombreux salariés venu soutenir leur collègues, le tribunal donnera droit à la demande de la direction en ordonnant, sous astreinte, la levée de tous blocage et entraves sous 48 heures.

Mais qu'est ce qu'une grève si ce n'est un moyen de bloquer l'activité d'une entreprise et faire perdre des thunes aux patrons pour espérer peser le plus possible dans un rapport de force ? Surtout quand on sait que dans ce rapport de force les moyens sont inégaux avec un patronat qui a à ces côtés la justice et l'État pour le soutenir ! On peut en voir la caricature dans le sort des camardes d'Air France, licenciés et envoyés en correctionnelle.

À la STDG, l'intervention du tribunal aura sonné le glas de cette belle lutte. À la sortie d'une ultime négociation le 18 mai, les salariés décident de reprendre le travail avec 300€ de prime, 0,6 % d'augmentation contre les 1,1 % exigés et le paiement des 1er et 8 mai fériés contre l'ensemble des jours de grève demandés. Une mince augmentation, mais grâce à une lutte largement suivie et des grévistes déterminés, impossible de ne pas voir tout de même une petite victoire dans un contexte de baisse des salaires et de coupes budgétaires généralisées !

VIVE LA GRÈVE,

VIVE LA SOLIDARITÉ DE CLASSE !

## **CETTE ANNÉE, POUR NOËL, LA CAF VOUS** **PIQUE VOS CADEAUX !**

Quand on est au RSA avec 2 enfants et qu'on en attend un 3ème, on est content quand la famille offre une petite somme pour les enfants ! Et bien pour la CAF, ces cadeaux, ce sont des revenus qu'il faut déclarer et qui seront soustraits du montant des aides perçues ! Alors s'enclenche l'appareil administratif avec sa foule de contrôleur tordu, de responsable de la Caf qui parle de fraude... et ils en profitent pour fouiller nos vies.

Il est déjà bien assez dur de vivre avec 4 ou 500 euros mais quand en plus la CAF en prélève une partie, baisse une autre et nous harcèle de rendez vous, de contrôles domiciliaires..., et quand, de surcroît on est enceinte, on finit par avoir la rage.

Cette histoire n'est pas inventée, il a fallu que nous allions collectivement à la CAF de la Lozère

plusieurs fois pour que la CAF daigne prendre en compte le recours et suspende son racket. On attend toujours l'annulation pure et simple des « trop-perçus ».

SOLIDARITE FACE AUX POLITIQUES DE CULPABILISATION ET D'ISOLEMENT DE LA CAF



